



FICHE ACTION 3 - Ateliers pratiques de transmission

Domaine : Spectacle Vivant - Théâtre

Nom de l'action : Ateliers de transmission des savoirs faire au théâtre

Objectifs de l'action :

Ateliers non professionnels

- Transmettre les techniques du jeu théâtral à l'aide d'apport théorique et d'outils pratiques, à destination de praticiens non professionnels - expérimentés ou non. Il s'agira de créer un cadre qui permettra aux personnes attirées par l'art théâtral de développer des connaissances, de découvrir leur personnalité artistique, de donner du sens à leurs émotions, de développer leur singularité, d'affronter des textes énigmatiques...
- Permettre aux praticiens non professionnel de présenter les objets artistiques lors de restitutions publiques afin de leur faire éprouver l'expérience du jeu en public.

Stages professionnels

- Construire un objet artistique, en développant les qualités de chacun au service d'un projet collectif : les accompagner et les diriger vers la réalisation d'une œuvre théâtrale
- Confronter le travail des stages lors d'une restitution à l'intention d'autres professionnels du territoire afin d'engager une rencontre

Travail en établissements scolaires

- Installer le théâtre dans les murs du lycée et y montrer les étapes de la fabrication d'un spectacle de création
- Organiser, dans le cadre d'un projet d'intervention artistique, une rencontre entre le travail de création théâtrale et les élèves, orientée selon les cadres pédagogiques fixés avec les professeurs et la direction de l'établissement.

Moyens de l'action :

Moyens humains : Comédiens et metteurs en scène professionnels choisis pour leurs compétences.

Moyens matériels et logistiques : Local de travail du 18, 18 rue Charlie Chaplin à Dijon – Salles de classe dans les établissements scolaires – Salles associatives – Accessoires de jeux – Moyens techniques pour diffusion du son, éclairage.

Moyens financiers :

. Financements publics : Ville de Dijon – DRAC BFC, Région BFC et Éducation Nationale dans le cadre des résidences de création en lycée autour du projet *FORÊT(S)*

. Financements privés : Cotisations des participants – Fond de formation AFDAS - Lycées et collèges – Fonds propres de l'association

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Ateliers théâtre Adultes : animés par la Compagnie

Pour les adultes non professionnels

Au 18, 18 rue Charlie Chaplin, Dijon.

Périodicité mensuelle : un week-end par mois, d'octobre à juin.

Restitution/Présentation des objets artistiques : 4 représentations à la fin de la période de travail (juin)

Stages professionnels : animés par la Compagnie

Présentation ouvertes aux professionnels

Au 18, 18 rue Charlie Chaplin, Dijon.

Périodicité trimestrielle: stage d'une semaine, d'octobre à juin.

Travail en établissements scolaires :

Pour les lycées des filières professionnelles et générales ainsi que les collèges, dans le cadre de la création « Forêt(s) »

Des semaines de résidence seront organisées durant les années scolaires 2023 et 2024 dans les établissements scolaires, en concertation avec les équipes de ces établissements.

L'équipe de création s'installe au sein de l'établissement pour encadrer des ateliers théâtre pour les élèves. Les contenus de ces ateliers seront discutés et choisis avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires.

Le thème principal de ces semaines de résidence est la création théâtrale : comment se fabrique un spectacle ? voir une équipe en répétition, participer à la réflexion en cours autour de la création du spectacle, travailler sur les formes et sur les textes, interpréter et jouer, mettre en scène.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Adolescents de 15 à 19 ans

Tout public adulte

Pas d'origine géographique particulière

Tarifs pratiqués :

Tarifs pratiqués en direction des publics :

- Groupes non professionnels : frais de participation de 300 € ou 350 € / an
- Stages professionnels : frais de participation de 150 € / stage
- Ateliers en établissements scolaires : gratuité

Partenaires :

- Partenaires institutionnels : Ville de Dijon, DRAC BFC, AFDAS, Région BFC et Éducation Nationale (projet Bovary)

Critères d'évaluation :

Public

- Nombre d'ateliers théâtre proposés
- Types d'ateliers proposés
- Nombre de participants inscrits à chaque type d'atelier
- Types de participants à chacun des ateliers :
 - . Age des participants
 - . Sexe des participants
 - . Origine géographique des participants

Lieux et partenaires

- Nombre de structures partenaires des ateliers théâtre
- Types de structures partenaires de ces ateliers
- Localisation géographique des structures partenaires des ateliers

Budget prévisionnel annuel de l'action :

- **2023** : 10 500 euros
- **2024** : 11 500 euros
- **2025** : 12 500 euros

Participation financière de la Ville :

- **2023** : 2 500 euros (soit 7 % de la subvention de 36 500 euros)
- **2024** : 2 500 euros (soit 6,5 % de la subvention de 38 000 euros)
- **2025** : 3 500 euros (soit 8,75 % de la subvention de 40 000 euros)